



Termes de références (TDR) du Concours

AIESEC Alumni Côte d'Ivoire

Business Plan Competition

TERMES DE REFERENCE

AIESEC Alumni Côte d'Ivoire (AACI) BUSINESS PLAN COMPETITION

I- PRESENTATION DE AIESEC ALUMNI CÔTE D'IVOIRE

L'Association Ivoirienne des anciens de AIESEC, dénommée **AIESEC ALUMNI CÔTE D'IVOIRE, en abrégé, AACI**, est une association régie par la loi de 1960, à but non lucratif.

Elle fait partie du réseau international **AIESEC ALUMNI INTERNATIONAL (AAI)**: un réseau de managers et entrepreneurs internationaux, présent dans 126 pays avec plus d'un million de membres dans le monde. La branche Ivoirienne a été fondée le 11 juin 2016. L'association est enregistrée auprès de **AIESEC ALUMNI INTERNATIONAL (AAI)** et du Ministère de l'Intérieur de la République de Côte d'Ivoire.

AIESEC Alumni Côte d'Ivoire contribue également à la promotion des activités de **AIESEC Côte d'Ivoire** auprès de son réseau d'adhérents, notamment par le programme international de stages professionnels pour les étudiants des Universités et Grandes Ecoles de Commerce et le programme international de missions export pour des entreprises de toutes tailles (startup, PME – PMI, groupes internationaux).

II- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Citée en exemple pour sa prospérité économique et sa stabilité politique au début des indépendances jusqu'à la fin des années 70, la Côte d'Ivoire va connaître à partir de 1980 une succession d'évènements qui vont ralentir pour ne pas dire freiner sa lancée sur le chemin de la croissance et du développement durable.

L'instabilité politique que la Côte d'Ivoire a connu, depuis la fin des années 1990, qui a atteint son paroxysme avec la crise postélectorale de 2010, a laissée des séquelles, au nombre desquelles le chômage des jeunes.

Avec une croissance moyenne de 9 % par an depuis 2012, la Côte d'Ivoire attire les investisseurs. Les estimations prédisent une augmentation du PIB aux alentours de 8 % en 2016 et 2017.

Cependant, le taux de chômage des jeunes de 14-24 ans est de 13,8% et le taux de chômage des jeunes de 14-35 ans est de 12,2%. Selon les données de l'enquête l'Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi (AGEPE) en 2012.

Aujourd'hui, il est indispensable de s'attaquer au chômage des jeunes et la solution entrepreneuriale reste l'option qui s'offre à cette jeunesse lorsqu'elle rencontre le chômage à la sortie du système éducatif.

C'est dans ce contexte que pour accompagner les efforts du gouvernement ivoirien, **AIESEC Alumni Côte d'Ivoire** lance un concours dénommé : **AIESEC Alumni Côte d'Ivoire Business Plan Competition (AACI Business Plan Competition)**.

AACI Business Plan Competition est une initiative de **AIESEC Alumni Côte d'Ivoire** qui a pour but de motiver les jeunes diplômés à la création d'emplois. L'événement cible les jeunes dirigeants d'entreprises et les porteurs de projets vivant en Côte d'Ivoire, en vue de renforcer en eux l'envie et la détermination à créer des entreprises, l'innovation, la créativité et ainsi proposer des solutions à impact immédiat et durable.

AIESEC Alumni Côte d'Ivoire et ses partenaires souhaitent, aider les jeunes à transformer leurs idées en entreprises rentables, particulièrement les meilleurs business plans qui seront primés. Des mentors accompagneront les lauréats dans la concrétisation de leurs projets.

Cette première édition qui démarrera le **10 Novembre 2016 lors d'un cocktail de lancement, sera clôturée par la remise des prix aux lauréats, lors d'un grand diner gala le 19 Mars 2017.**

Les dossiers de candidatures seront reçus du 14 Novembre 2016 au 15 Janvier 2017, pour laisser le temps au jury de bien faire son travail.

III- OBJECTIFS

« **ACI Business Plan Competition** » a pour ambition

- Encourager les jeunes diplômés à la création et au développement d'entreprises en Côte d'Ivoire
- Accompagner les jeunes lauréats ensuite à la réalisation de leurs projets par les conseils et la mise à disposition d'un coach pour chacun
- Exhorter les jeunes à la quête constante de l'excellence dans tout ce qu'ils feront désormais
- Contribuer au développement des affaires en Côte d'Ivoire.

IV- GROUPES CIBLES

Le concours est ouvert aux porteurs de projets (Startup et jeunes possédant déjà une entreprise) :

- anciens membres (Alumni) du réseau AIESEC Côte d'Ivoire,
- jeunes entrepreneurs en Côte d'Ivoire,
- toutes personnes ayant des idées de projet en Côte d'Ivoire

Les candidatures individuelles, ou en équipe, seront acceptées.

Pour les candidatures en équipes, le nombre maximum de membres est de trois (3) personnes.

V- RESULTATS ATTENDUS

Pour cette première édition les résultats attendus sont :

- Au plus 300 candidatures

- Organiser une cérémonie de lancement
- Récompenser 6 lauréats à 3 Start up et 3 jeunes entrepreneurs
- Bénéficier d'un appui institutionnel du gouvernement ivoirien
- Avoir au moins 3 partenaires et sponsors

VI- METHODOLOGIE

Activité 1- Préparation de l'action

Cette phase consistera à préparer toute la logistique et les supports nécessaires pour la mise en œuvre du concours, des rencontres avec des ministères, des entreprises et des personnalités afin présenter le concours et avoir leurs accords pour soutenir le concours. Cette phase permettra également de préparer le lancement officiel du concours.

Activité 2- Sélection du Jury

Un comité d'experts sera formé pour former le jury de 5 membres pour une étude minutieuse des candidatures.

Activité 3- Déroulement

Le Concours se déroule en trois étapes :

- La « Phase de Communication » a pour objet de sensibiliser les participants à l'entrepreneuriat et de leur expliquer le déroulement et le fonctionnement du concours. L'Organisateur se réserve le droit de modifier la liste des partenaires.
- La « Phase d'inscription » consiste à recueillir la liste des participants intéressés ainsi que leurs réponses au concours. Les inscriptions se feront uniquement en ligne sur le site internet du concours. Cette phase se déroule du 14 novembre 2016 au 15 janvier 2017. A l'issue de cette phase,
- La « Phase de sélection »

La pré-sélection aura lieu du 16 janvier au 12 Février 2017. 50 projets, les mieux notés seront pré sélectionnés automatiquement.

Du **14 Février au 3 Mars 2017**, le choix des projets gagnants, parmi les 50 pré-sélectionnés,

sera fait et communiqué au bureau de AACI.

Activité 4- Lancement du concours

Le lancement du concours se fera à travers une conférence de presse et relayer sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook...) le **10 novembre 2016**.

Les demandes d'informations relatives au projet sont reçues à l'adresse : **www.aiesecalumni-ci.org**

Les candidatures sont quant à elles reçues à l'adresse : infos@aiesecalumni-ci.org / tidiane.diaby@aiesecalumni-ci.org

Jusqu'au **15 janvier 2017**, délai de rigueur.

Activité 5- Remise des récompenses

La remise des prix se déroulera au cours du dîner gala officiel de la conférence africaine des Alumni de AIESEC Afrique à Abidjan le 19 mars 2017.

Les projets présentés seront évalués en fonction des axes de critères suivants :

- Le caractère innovant du projet
- Les impacts du projet
- La faisabilité et la viabilité économique du projet
- La capacité du promoteur à mettre en œuvre son projet
- La contribution du promoteur à son projet

Les membres du jury se chargeront de définir des critères plus détaillés.

La répartition des prix se fera selon l'ordre suivant :

	Pour les Start up	Pour les entrepreneurs
1er Prix	5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA
2ème Prix	3 000 000 FCFA	3 000 000 FCFA
3ème Prix	2 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA

Soit un total de 20 millions à distribuer aux 6 lauréats.

VII- SUIVI-EVALUATION

Les lauréats vont suivre une formation de 3 jours dans une localité prévue à cet effet. Cette formation a pour objet de renforcer leurs capacités, d'appuyer les candidats à parfaire leurs business plans.

Un mentor sera attribué à chaque lauréat sur une période d'une (1) année.

VIII- LIEU

Le concours se déroulera à Abidjan mais toutes personnes vivantes sur le territoire ivoirien peuvent soumettre son projet.

IX- DUREE DU CONCOURS

Le concours se déroulera du **14 Novembre 2016 au 15 Janvier 2017** inclus.

X- ANNEXE

Annexe 1 : Règlement du concours

Annexe 2 : Formulaire de candidature